Mentions d'informations Hackathon DSN

Hackathon DSN

Un Hackathon réalisé à partir de données pseudonymisées issues de la déclaration sociale nominative (DSN), ci-après « Hackathon DSN » est prévu les 14 et 15 mai 2024. Cet événement entend favoriser l'exploitation - dans une logique d'innovation et de recherche - des données issues de la DSN pour améliorer les politiques publiques des administrations qui accèdent à ces données.

Le Hackathon DSN est organisé par le Ministère du travail, de la santé et des solidarités (MTSS) et la Direction interministérielle du numérique (DINUM) en collaboration avec le groupement d'intérêt public « Modernisation des déclarations sociales » (GIP-MDS).

La responsabilité de ce traitement est exercée par les responsables conjoints du traitement DSN, à savoir le MTSS, représenté par la Direction de la sécurité sociale (DSS) et la Mission interministérielle chargée du pilotage du système de collecte et d'utilisation des données sociales (MIDS), le GIP-MDS, la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV), l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS) et la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole (CCMSA).

La DINUM agit en tant que sous-traitant et organisateur de l'événement.

Avant que des jeux de données ne soient mises à disposition des participants du Hackathon par la DINUM, les données issues de la DSN font l'objet de plusieurs opérations de pseudonymisation et de minimisation.

Base légale et finalités

Ce traitement s'inscrit dans le cadre de l'exécution des missions d'intérêt public (article 6.1.e du RGPD) confiées aux responsables conjoints du traitement DSN.

Il a pour finalités de permettre aux participants à partir des jeux de données de travailler plus particulièrement sur la lutte contre les recours abusifs par les employeurs aux contrats courts, la réduction des accidents de travail, le suivi du taux de retour à l'emploi par type de bénéficiaires et l'identification de secteurs en tension.

Catégories de données traitées

Les données sont issues du traitement DSN et sont pseudonymisées et minimisées avant mise à dispositions des participants sous forme de jeux de données.

Durée de conservation des données

Les données sont conservées au plus tard jusqu'au 31 décembre 2024 par la DINUM.

Destinataires des données

Les destinataires sont les participants au Hackathon qui ont dûment accepté et validé son règlement et ses conditions d'organisation.

Droits des personnes concernées sur leurs données

Conformément à l'article 11 du RGPD, les droits prévus aux articles 15 à 20 ne sont pas applicables dès lors que les données mises à disposition des participants sont pseudonymisées et que les opérations qui leur ont été appliquées empêchent toute identification par les responsables conjoints du traitement DSN. Aussi les

droits d'accès, de rectification des données et à la limitation du traitement ne sont pas applicables sauf lorsque la personne concernée fournit, aux fins d'exercer les droits que lui confèrent ces articles, des informations complémentaires qui permettent de l'identifier aux organisateurs de l'événement.

Les personnes concernées disposent toutefois d'un droit d'opposition au traitement des données qui les concernent, dans le cadre de ce Hackathon. Elles sont invitées à se rapprocher de ses organisateurs.

Organisateurs	Contact	Supports
MTSS		Voie postale : Correspondante RGPD pour la MIDS Ministère du travail, de la santé et des solidarités 14 avenue Duquesne, 75730 Paris 07
DINUM / Etalab	contact@etalab.go uv.fr	Voie postale : DINUM / Etalab 20 avenue de Ségur 75007 PARIS Voie électronique : https://www.etalab.gouv.fr/
GIP-MDS	dpo@gip-mds.fr	Voie postale : GIP-MDS 4 Rue Ferrus, 75014 Paris Voie électronique : www.net-entreprises.net

Si, après sollicitation des organisateurs, vous considérez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez déposer une réclamation auprès de la Commission nationale informatique et libertés (CNIL).